

# Le Journal des Briçois

Magazine d'informations de la commune de Saint-Brice-en-Coglès

## Editorial

### Dans quelques jours... Notre commune sous les feux des projecteurs

Dans quelques jours, notre belle commune de Saint-Brice va connaître de grands moments festifs d'animations et de rencontres. Il en découlera naturellement des articles dans les médias qui seront l'occasion, pour tous les habitants du pays de Fougères et du département, de découvrir notre cité briçoise.

**Premier événement** pour le week-end prochain : l'accueil, à Saint-Brice, de nos amis allemands à l'occasion des festivités du 33e anniversaire du jumelage entre Karlstadt et Saint-Brice !

**Second événement** marquant qui se déroulera le même week-end : le comice agricole et rural, grande fête du monde de l'agriculture qui devrait accueillir tous les habitants du Coglais.

**Troisième événement** : la venue, sur notre territoire, de milliers de randonneurs pour la grande Rando Patrimoine du 14 septembre qui mettra en valeur les sites, circuits et éléments du patrimoine du Coglais.

**Autre événement** : la course cycliste des Trois Provinces, rendez-vous incontournable de tous les sportifs, chevronnés ou amateurs, amoureux de la petite reine.

**Cette rentrée est donc celle des belles et formidables rencontres entre tous :**

- rencontre entre les habitants de la commune et ceux du canton, du pays de Fougères et de Karlstadt ;
- rencontre entre le monde agricole et le monde industriel, artisanal, de service ;
- rencontre entre les sportifs chevronnés et les amateurs ;
- rencontre entre les férus de la musique traditionnelle et les adeptes de la musique moderne ;
- rencontre, somme toute, entre les générations et les gens de tout le pays...

Au nom du conseil municipal et en mon propre nom, je souhaite que ces événements de rentrée soient, de toutes les façons et pour vous tous, l'occasion de s'enrichir, de se divertir et de s'épanouir...

Louis Dubreil,  
Maire.

## Sommaire

L'image du trimestre .....	1
L'actualité : le fleurissement, l'affaire de tous .....	1
L'événement : septembre, que de temps forts .....	2
Les chantiers : habitat .....	2
L'explication : 33 ans de jumelage .....	2
On y pense ! Infos associatives .....	2
Les brèves .....	3
Le point sur la citoyenneté .....	3
Le guide : agenda .....	4
Les Briçois .....	4

## L'image du trimestre



Ces deux sites : vous les connaissez bien puisqu'ils font partie de notre patrimoine local.

Le château du Rocher Portail a été édifié en 1617 par Gilles Ruellan, baron du Tiercent, lequel a su faire sa place parmi les grands à la cour d'Henri IV et de Louis XIII. C'est tout près du Rocher Portail que se déroulera le comice agricole et rural du Coglais, le 6 septembre.

Le château de la Motte ou, tout simplement le château de Saint-Brice, ouvrira pour la première fois ses portes au grand public le 14 septembre. Il deviendra, pour une journée, le lieu de rencontres de milliers de randonneurs participant à la Rando Patrimoine organisée par le Pays d'Accueil Touristique. Né au 17<sup>e</sup> siècle, le château de la Motte a été construit en granit, la pierre locale. Son entrée est marquée par un perron à balustrade. De la façade sud, on peut encore admirer le parc, les bois, la rivière avec ses poules d'eau et ses canards... Les propriétaires, Monsieur et Madame Royer, ont accepté d'ouvrir les portes de leur demeure aux randonneurs. Ils offrent ainsi aux habitants du pays une formidable occasion de découvrir l'un des plus beaux patrimoines de la région.

## L'actualité

### Le fleurissement, c'est l'affaire de tous !



Soucieux d'embellir les rues et les quartiers de la cité pour la rendre encore plus belle et plus attrayante, le conseil municipal a voté, au dernier budget, des crédits destinés au fleurissement. D'où la présence, dans les rues, d'espaces fleuris et plantés et, sur les façades, de jardinières ornées de fleurs.

Pour ce faire, on a joué la carte du partenariat avec l'association Solid'R qui, à travers un chantier d'insertion géré par l'association du Coglais, a travaillé à l'embellissement.

Encadrés par un formateur bénévole, les employés du chantier ont fabriqué des jardinières dont les couleurs ont été choisies par le maire,

Louis Dubreil et son adjoint à l'urbanisme, Franck Houdus. De leur côté, les membres de l'Union Commerciale, Industrielle et Artisanale ont souhaité apporter un "plus" en matière de fleurissement.

Côté habitants, on s'est aussi mobilisé et de nombreux Briçois ont participé au concours des maisons fleuries organisé par la commune. En attendant la remise des prix aux gagnants qui se déroulera le 16 novembre prochain, voici le nom des trois premiers gagnants, dans chaque catégorie.



### Maisons avec environnement

- 1<sup>er</sup> : Mme Roselyne Ory, *le Gage* ;
- 2<sup>e</sup> : Mme Isabelle Rochelle, *rue de la Bouvrais* ;
- 3<sup>e</sup> : Mme Martine Hubert, *la Sente*.

### Pavillons

- 1<sup>er</sup> : Mme Antoinette Dauguet, *8 rue des Rosiers* ;
- 2<sup>e</sup> : Mme Marie-Jo Isambard, *12 rue des Rosiers* ;
- 3<sup>e</sup> : Mme Marie-France Renard, *4 rue des Granitiers*.

### Façades, trottoirs, escaliers, balcons

- 1<sup>er</sup> : M. Joseph Tessier, *le Gage* ;
- 2<sup>e</sup> : Mme Louise Bossard, *la Blinerie* ;
- 3<sup>e</sup> : Mme Rachelle Bossard, *la Morinais*.

### Décor floral des commerces

- 1<sup>er</sup> : Mme Maryvonne Binard, *4 rue de l'Eglise*.

### Décor floral des hébergements touristiques

- 1<sup>er</sup> : Mme Elisabeth Humbert, *rue Chateaubriand*.



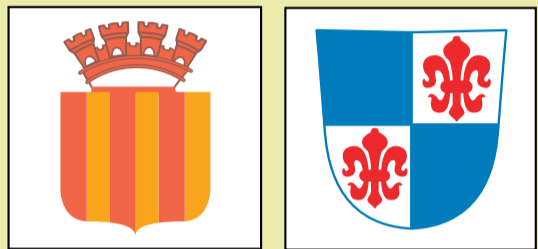
## C'est fou...

### Septembre : que de temps forts !

Les jours prochains seront des moments forts de convivialité à partager entre tous. Habitants de Saint-Brice, habitants de Karlstadt, habitants du canton, habitants du pays de Fougères... ce mois de septembre sera fou, fou, fou... et il appartient à chacun de savoir profiter de l'ensemble des manifestations programmées dans la commune.

**Briçois, impliquez-vous, investissez-vous, soyez heureux de vivre dans une commune vivante et animée.**

### Jumelage, 33 ans déjà !



C'est le moment de renouer avec les valeurs sûres du jumelage à travers le programme proposé par le comité.

- **Judi 4** : arrivée de la délégation allemande qui sera accueillie dans les familles briçaises.
- **Vendredi 5** : visite de l'usine "Armor Protéines", belle balade à Cancale avec déjeuner et découverte d'une ferme marine.
- **Vendredi 5, 20 h 30** à la salle des fêtes : débat sur le thème de l'A 84 avec les interventions de Bruno Delamarque, directeur du Pays d'Accueil, Joseph Pommereul, président de l'association du Coglais, Roger Prodhomme, président du comice agricole, Jean-Claude Le Pierrès, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays de Fougères. Ce débat sera suivi d'un repas campagnard au cours duquel seront remis les prix du concours cantonal des maisons fleuries et les prix du concours de l'exposition photo organisée depuis mai dernier dans le cadre des festivités de jumelage. Le repas sera animé par des musiciens du Coglais pour un fest-noz chaleureux.
- **Samedi 6, à partir de 9 h 30** : messe avec le curé de Karlstadt, dépôt de gerbes au monument aux morts et journée au comice agricole du Coglais.
- **Samedi 6, à 20 h**, salle des fêtes : soirée officielle du jumelage animée par la Batterie fanfare du Coglais. 300 convives sont attendus.

### la grande fête du monde agricole

Comme chacun le sait maintenant, c'est à Saint-Brice que se déroulera le traditionnel comice agricole et rural cantonal. Rendez-vous incontournable de tous les habitants, le comice représente la grande fête du monde de l'agriculture. Un concours d'animaux, la présentation des produits du terroir, de nombreux exposants et des animations festives musicales... le tout, dans une ambiance champêtre particulièrement sympathique. A ne pas manquer !

### Et aussi...

Deux autres rendez-vous importants sont prévus en septembre : la course cycliste des 3 Provinces qui aura lieu le dimanche 7 septembre et la "Rando'Patrimoine" qui se déroulera le 14 septembre (lire page 4, rubrique "le guide").

## Habitat

### Terrains commercialisables à la fin de l'année

Les chantiers avancent du côté des lotissements de la Roguerie et de l'Avenry. La viabilité des terrains sera bientôt entièrement terminée et la commercialisation des lots pourra intervenir à la fin de l'année.

Le prix au mètre carré a été fixé à 45 Euros. A noter que les acquéreurs peuvent prétendre à des aides du Conseil Général dans le cadre de l'accession à la propriété dans certaines communes.

**Les personnes souhaitant faire construire peuvent déjà réserver. N'hésitez pas à vous renseigner au 02 99 98 61 04.**



## 33 ans de jumelage... Ils se souviennent !



**1970 : c'est l'année où l'on officialise le jumelage entre les villes de Karlstadt (Allemagne) et de Saint-Brice.**

**Le Briçois Maurice Veyer a participé de loin aux activités de jumelage, dans le cadre d'échanges entre les jeunes basketteurs... Il rappelle une anecdote.**

*"C'est surtout le Principal du Collège, Raoul Maigne, qui a été à l'initiative du jumelage. En fait, le jumelage entre les deux villes est un peu le fruit du hasard. Il est né de la rencontre tout à fait fortuite, dans un restaurant de la commune, de M. Hubert Jagusch, conseiller municipal et délégué du ministère bavarois de la jeunesse avec M. Raoul Maigne, venu boire un verre..."*

**Le premier adjoint d'alors, aujourd'hui maire honoraire de Saint-Brice, Michel Guérinel, se souvient plutôt de la démarche entreprise ces années-là en faveur des jumelages.**

*"C'est en 1968 que j'ai accompagné la toute première délégation briçaise à Karlstadt. Je n'étais alors que le premier adjoint et nos questions étaient les suivantes : quels étaient les hommes que nous allions trouver là-bas, après les événements historiques qui avaient secoué nos pays ? Comment allions-nous gérer les futurs échanges ? Quelles personnes allaient accepter de jouer le jeu ? Bref, les premiers pas du jumelage étaient une aventure.*

*"Lorsque le jumelage a été officialisé, on a très vite constaté que les habitants avaient un désir commun : celui d'effacer les traces de l'histoire. Mais rien n'est jamais évident ! Et les premières actions, les premiers échanges... ont pris du temps pour se mettre en place. Les liens se sont d'abord instaurés entre les élèves du collège, puis entre les adhérents des associations sportives ou culturelles..."*

## L'explication

*L'obstacle : c'est toujours la difficulté de communiquer. Que ce soit du côté allemand ou du côté français, on maîtrise très mal la langue et il faudrait faire beaucoup d'efforts pour que cela change...*



L'ancienne mairie de Karlstadt est aujourd'hui une salle de réception officielle.

## On y pense !

## Infos associatives

Pour le 31 octobre prochain

Le prochain journal municipal, à publication trimestrielle, sortira à la fin du mois de novembre. Comme vous le savez, les informations associatives peuvent maintenant faire l'objet de quelques lignes dans chacune de nos publications municipales. Ces infos doivent donc nous parvenir un mois avant la parution du

journal (et donc le 31 octobre prochain pour le Journal des Briçois de novembre).

La date d'une manifestation, un palmarès sportif brillant, une initiative culturelle d'intérêt général, la création d'une activité... autant de sujets qui peuvent faire l'objet d'un court article et que nous développe-

rons en fonction de leur importance. N'hésitez donc pas à venir en mairie pour nous parler des actions, activités, projets de votre association. Marie-Pierre Blanchet-Tobossou est votre interlocuteur puisqu'elle assure la coordination "communication" entre les habitants et la professionnelle chargée de l'information.

## Réalisée par des personnes handicapées, Une peinture pour décorer la salle des fêtes

La scène de la salle des fêtes de la commune sera bientôt ornée d'une grande peinture sur toile réalisée par des personnes handicapées de Tremblay, sous la houlette de Bernard Bahier. 2003 étant l'année des handicapés, cette initiative témoigne de l'attention des élus Briçois aux problèmes rencontrés par les personnes handicapées, qu'elles soient ou non intégrées dans la vie de tous les jours. La peinture sur toile viendra ainsi agrémenter l'austérité de la salle des fêtes fréquentée par tous et sera aussi le symbole visuel de la solidarité entre tous.

## Au cimetière...

### Un premier columbarium installé

Suite aux demandes d'un bon nombre d'habitants, la commune vient de mettre en place, au cimetière, le tout premier columbarium. Cet équipement est destiné à recevoir les urnes des personnes qui ont souhaité être incinérées.



## Aménagement foncier

### Premiers travaux à l'automne

A l'heure où vous lirez ce journal, la commission d'appel d'offres viendra juste de procéder à l'ouverture d'appel d'offres relative aux travaux connexes. Dès le mois de septembre, la Préfète prendra l'arrêté de clôture qui permettra le démarrage des travaux à l'automne.

## Pour maîtriser les dépenses d'eau, traquez les fuites !

100 : c'est le nombre de litres d'eau potable que consomme quotidiennement un robinet qui goutte ! Eh oui, et cela devrait inciter les usagers à vérifier les robinets, les joints des chasses d'eau ou des appareils ménagers. Sachez aussi que certaines fuites sont plus difficilement décelables, notamment sur les canalisations qui arrivent aux habitations. Pour mémoire, c'est à vous qu'il appartient de vérifier votre consommation via la lecture des chiffres de votre compteur. Relevez-les régulièrement !

Depuis cette année, le Syndicat Intercommunal des eaux du Coglais ne prend plus en charge les dégrèvements pour surconsommation d'eau de l'année 2001. Chaque usager a maintenant la possibilité de souscrire un contrat d'assurance volontaire pour surconsommation.

## Village étape : le dossier est parti !

Le dossier de candidature au label "village étape" est aujourd'hui entre les mains des instances compétentes. Il va maintenant subir l'épreuve des examens de passage nécessaires au bon déroulement de la procédure. Bien sûr, les Briçois seront informés au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

## Gendarmerie : réorganisation des services

Soucieuse de rendre le service public de qualité que la population est en droit d'attendre d'elle, la gendarmerie a mis en place un nouveau concept : la communauté de brigades. Ainsi, les brigades de Saint-Aubin-du-Cormier, d'Antrain et de Saint-Brice-en-Coglès forment une communauté à l'effectif de 22 gradés, gendarmes et gendarmes adjoints. Ce sont des professionnels de l'une ou l'autre des trois unités, qui interviennent sur la commune, de jour ou de nuit.

Pour faire appel à la gendarmerie, aucun changement, **il suffit de composer le 17 ou le 02 99 98 61 05**. Par ailleurs, une permanence d'accueil est assurée à la brigade de Saint-Brice, de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

## Prudence sous les lignes électriques

Comme chaque année, EDF et RTE (gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité) s'associent pour une campagne de sensibilisation aux risques liés à la proximité des lignes électriques. En période estivale, ces organismes renouvellent leurs conseils de prudence pour préserver la sécurité des personnes qui exercent des activités à proximité des lignes. Quel que soit le type de lignes (basse, moyenne et haute tension), la trop grande proximité d'une personne, d'un engin ou d'un objet pointé dans sa direction peut provoquer un arc électrique appelé "amorçage" et présenter un risque d'électrocution.

**Quelques exemples** : les pêcheurs dont les cannes à pêche sont longues et souvent conductrices ; les agriculteurs qui conduisent des engins de grande hauteur ou qui manipulent des objets encombrants ; les professionnels du bâtiment qui utilisent des engins de grande envergure ; les adeptes des sports et loisirs de plein air tels le cerf-volant, l'aéromodélisme, le deltaplane...).

**Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à EDF par téléphone ou email : [www.edf.fr](http://www.edf.fr)**

# Dans notre commune...

## L'accueil est chaleureux

*Un exemple de chaleur humaine et de convivialité sportive... 18 licenciés du club cyclo de la ville de Crossac (Loire Atlantique) vont séjourner à Saint-Brice les 30 et 31 août. Les sportifs des deux clubs (Crossac et Saint-Brice) se rejoindront le samedi, sur le territoire de Servon-sur-Vilaine. Arrivée dans la commune vers 17 heures et repas dansant en soirée. Dimanche : visite de Fougères et un repas en commun au centre social.*

## Les assos sont dynamiques

*C'est la rentrée des associations qui proposent une multitude d'activités sportives, culturelles... Le football, le volley-ball, le tennis, la gym, la lecture... c'est le moment de vous inscrire. Pour connaître les coordonnées des responsables, n'hésitez pas à téléphoner à la mairie de Saint-Brice, au 02 99 98 61 04.*

## Les équipements sont sécurisants

*Le terrain de football est aujourd'hui doté d'une main courante qui a récemment été mise en place tout autour. Cette main courante permet de délimiter précisément le terrain et de protéger les usagers. Voilà qui témoigne d'une volonté municipale de sécuriser l'ensemble des équipements et dispositifs collectifs.*

## Canicule oblige

*L'été particulièrement chaud a entraîné le personnel des services techniques à commencer à travailler dès 7 heures (au lieu de 8) pour arroser toutes les fleurs dans de bonnes conditions.*



# Le point sur...

## La citoyenneté... Une idée simple à cultiver au quotidien

*L'idée de la citoyenneté - à cultiver au quotidien, dans les faits de la vie courante - est en marche. Elle nous vient sans doute de cette volonté de revenir à des valeurs sûres qui étaient à l'honneur il y a cent ans. La politesse, le respect des autres, la responsabilisation, la convivialité... sont autant d'éléments qui constituent des idées de citoyenneté.*

## Concrètement... les déchets au bon endroit

Triste constat : la présence d'ordures ou de déchets en tout genre en n'importe quel lieu. Le dispositif mis en place par le Sictom du pays de Fougères permet aux citoyens de séparer les ordures ménagères des autres déchets puisque l'on peut déposer le verre, les papiers et cartons, le plastique... dans des "espaces propreté" ainsi qu'à la déchetterie locale. **Pour mémoire, cette déchetterie est gardée et ouvre ses portes le lundi de 14 h à 18 h ; le mercredi, le vendredi et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**

## Concrètement... les équipements collectifs sont à tout le monde

Les salles de sports, les salles associatives, le mobilier urbain... tout cela fait partie du patrimoine communal qui appartient naturellement à tout le monde. Mais attention, les utilisateurs sont conviés à respecter ces biens publics. Les tags sur les murs, les dégradations de matériel, le vol de mobilier... sont des actes d'incivisme qui sont sévèrement punis par la loi

## Concrètement... les nuisances sonores peuvent être évitées

Le bruit pétaradant des motos est fort désagréable et les conducteurs savent bien que l'on peut circuler sans faire un vacarme insensé. A noter aussi que les sentiers de randonnée aménagés sont interdits aux véhicules à moteur et donc, aux mobylettes, motos, scooters... C'est tellement sympa de marcher dans les chemins et de pouvoir entendre le chant des oiseaux !

## Concrètement... la vigilance de tous

De tout temps, les enfants et adolescents font des bêtises. Grosses ou petites, ces bêtises sont l'occasion de réaliser que l'on ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où... Reste qu'il faut bien que l'adulte, à un moment, sache dire "non" et expliquer pourquoi telle chose est permise et telle autre, interdite. C'est de cette manière que l'on apprend à vivre en "collectivité" et c'est aux parents qu'il appartient de faire preuve de vigilance auprès de leurs enfants dans le souci d'une véritable éducation à la citoyenneté.



**Séjour de la délégation allemande de Karlstadt à Saint-Brice. Lire le programme en page 2, rubrique "L'événement". Rendez-vous proposés aux Briçois :**

- vendredi 5, à 20 h : débat sur le thème de l'A 84, salle des fêtes, suivi d'un repas campagnard.
- samedi 6 à 9 h 30 : messe avec le curé de Karlstadt et dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts vers 10 h 30.
- samedi 6 à 20 h : soirée officielle à la salle des fêtes. Animation par la Batterie fanfare de Saint-Germain-en-Coglès.

## 6 SEPTEMBRE

Comice agricole et rural du Coglais, sur le terrain de l'Airie près du château du Rocher Portail.

Toute la journée : animations, stands, concours d'animaux, etc. Possibilité de se restaurer sur place.

## 7 SEPTEMBRE

Passage, dans notre commune, du "Circuit des 3 Provinces" qui se déroule sur deux jours. Au programme : une course contre la montre (2<sup>e</sup> étape) de 19,5 km le matin (au sud du canton) ; le départ de la 3<sup>e</sup> étape, en début d'après midi, en direction du nord du canton pour rejoindre la Manche.

## 14 SEPTEMBRE



Rando'patrimoine : rendez-vous au château de Saint-Brice-en-Coglès ou château de la Motte.

À une, à deux, à trois ou à huit personnes, tout seul, en famille ou entre amis, à pied, à vélo ou à cheval... de toutes les façons, il vous faudra toujours une très bonne paire de chaussures !

Le 14 septembre 2003, n'y allez pas par quatre chemins ! Trouvez chaussures à votre pied pour la Rando'Patrimoine organisée par le Pays d'Accueil du Pays de Fougères. La nature, au cœur du Coglais ; l'air doux et frais à respirer ; le patrimoine à reconnaître... le tout sur fond d'un château de chez vous, celui de la Motte, qui ouvrira ses portes pour la première fois au grand public. D'ores et déjà, inscrivez-vous à la "rando'patrimoine" au 02 99 94 60 30.

## 21 SEPTEMBRE

6e grande braderie brocante briçoise et vide-grenier. Renseignements et inscriptions au 02 99 98 61 04.

## 15, 16, 17 NOVEMBRE

Foire d'automne.

## Économie locale

**Côté entreprises ou services de proximité, il se passe toujours quelque chose !**

### Service Propreté des Marchés de Bretagne

☎ 02 99 18 40 77 - Fax : 02 99 18 40 96

SPMB, c'est la nouvelle enseigne implantée depuis le 1<sup>er</sup> juillet dans notre commune au numéro 24 de la route de Fougères. Service Propreté des Marchés de Bretagne, l'entreprise artisanale, dirigée par M. Didier Guéguen, a été créée en mai 2002 et était alors située à la pépinière d'entreprises, à Saint-Etienne-en-Coglès. L'entreprise propose à sa clientèle (particuliers, commerçants et artisans, entreprises privées, collectivités) des services de nettoyage et d'entretien de locaux. Elle emploie au total 30 salariés qui interviennent chez les clients.

### Ambulances VSL : Nouveaux gérants

☎ 02 99 98 67 85

Le siège social est situé au 12 bis rue Chateaubriand. Il s'agit des Ambulances VSL jusqu'alors tenues par M. Desprès. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, cette enseigne est maintenant sous la responsabilité de M. et Mme Avril.

### Nouveaux commerçants à la charcuterie

☎ 02 99 98 61 47

Située 7, rue Joseph Tronchot, la charcuterie de Bernard et de Ghislaine Réauté a trouvé de nouveaux preneurs. Partis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, Monsieur et Madame Réauté ont été remplacés par Yannick et Valérie Féquant qui viennent de Hennebont. Qu'ils soient les bienvenus.

### Clin d'Oeil

#### L'enseigne d'un magasin de vêtements

"Clin d'Oeil", c'est le nom de l'enseigne d'un nouveau magasin de vêtements que vient d'ouvrir Sophie Lebreton. Les produits qu'elle propose touchent notamment les enfants, du plus petit (layette pour les bébés) aux plus grands (vêtements pour les juniors). Les portes du magasin se sont ouvertes le 16 août.

## Médailles

### Des Briçois à l'honneur



Le 14 juin dernier, la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports a été décernée à Marcelle Simon, qui a œuvré de nombreuses années au sein du club du judo. C'est en 1985 qu'elle a intégré le bureau du club pour y remplir des fonctions de trésorière.

Pour sa part, Simone Berhault a reçu des mains du maire la médaille

de la culture. Cette distinction vient récompenser 28 années de bénévolat au sein de la bibliothèque de la commune. Elle a été chaleureusement remerciée par Louis Dubreil qui n'a pas manqué de souligner "la volonté du conseil municipal de développer encore davantage la qualité de l'offre en matière de bibliothèque".



## Solidarité

### Notre commune accueille une famille demandeuse d'asile

Au début de l'année, les maires du Département ont été informés, par la Préfète d'Ille-et-Vilaine, des problèmes concernant des personnes en grande difficulté sociale d'hébergement. Parmi elles ; des familles demandeuses d'asile et des sans abris français. Saint-Brice a répondu favorablement à l'appel lancé par les instances et accueille, depuis le 18 juin dernier, une famille demandeuse d'asile, qui a fui l'Arménie et se trouve actuellement en attente d'être reconvenue réfugiée politique. Cette famille est composée d'un couple : Achot et Lena et de leurs deux fils, respectivement âgés de 10 et 7 ans. Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune s'est naturellement associé à l'équipe "solidarité" de la paroisse et du secours catholique pour préparer et équiper le logement dans lequel vit cette famille d'Arméniens. Les gestes de solidarité peuvent s'exprimer de différentes manières : l'aide pratique bien sûr, mais aussi, la gentillesse et le sourire qui favorisent l'intégration et la convivialité.

## Associations

### La reprise au "Fougères Aïkido Club"

Implanté dans notre commune depuis un an, le "Fougères Aïkido Club" rouvrira ses portes à partir du 9 septembre prochain, tous les mercredis soir, de 19 h à 21 h, au dojo municipal. L'Aïkido est un art martial issu de la tradition japonaise. Pour tout renseignement complémentaire, contactez le club au 02 99 18 54 01. E.mail : fougèresaikido@aol.com

### Nouveaux responsables

Le club local de basket a vu l'arrivée d'une nouvelle présidente en la personne de Lydia Gaudin qui a remplacé Jacques Morel dans cette fonction. Par ailleurs, les adhérents de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) ont élu un nouveau président. Il s'agit de Monsieur Claude Cribier qui remplace ainsi Michel Dauguet.